

**Arrêté n° 2022 / 1501 portant au titre de l'année 2022-2023 composition de la
commission d'orientation de l'UFR EAS : École des arts de la Sorbonne**

La Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le Code de l'éducation ;
Vu l'arrêté ministériel du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de Licence ;
Vu les Statuts de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
Vu l'arrêté n° 2021-40 du 14 janvier 2021 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
Vu le Règlement de contrôle des connaissances type de Licence adopté par la CFVU du 26 février 2019 ;

ARRÊTE

Article 1 – Composition de la commission

La commission d'orientation de l'UFR cité en objet du présent arrêté est composée de :

- Antonella Tufano , Président
- Veronique Verstraete, enseignante
- Lydie Delahaye, enseignante
- Maud Maffei, enseignante
- Frederic Verry, enseignant
- Camille Bui, enseignante
- Caroline San Martin, enseignante
- Massimo Olivero, enseignant
- Elisabeth Amblard, enseignante
- Celine Herve, enseignante
- Aurelie Herbet, enseignante
- Françoise Jacquet, service de scolarité
- Kevin Fromm, service de scolarité
- Christophe Delevacq ou son représentant, membre du SCUIO
- Noémie Alexandre, étudiante
- Max Roos, étudiant

L'original signé de cet arrêté est disponible dans les locaux de la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles au Centre Panthéon situé 12 place du Panthéon, 75231 Paris

Voies et délais de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois suivant sa publication auprès du Tribunal administratif de Paris situé au 7 Rue de Jouy, 75004 Paris.

Article 2 – Exécution

Le Directeur général des services et le directeur de la composante (UFR ou Institut) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et diffusé sur le site de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Fait à Paris, le 24/10/2022

La Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne


Christine NEAÛ-LEDUC